

## Période de questions

Séance ordinaire du 16 juillet 2019

Questions	Réponses	Suivis à faire	État
<p><b><u>Mme Chantale Massicotte</u></b> Est-ce que la Ville peut exiger à une compagnie d'avoir un plan d'intervention pour toute problématique qui pourrait se produire (problème d'eau potable ou autres) ?</p>	<p>La Ville ne peut exiger un plan d'intervention mais fait appel à la saine gestion de tous les propriétaires que ce soit pour des immeubles à logements multiples, des résidences de personnes âgées ou au Parc Rémillard, afin qu'ils assument leurs responsabilités et qu'ils veillent à la qualité de vie de leurs locataires.</p>		Clos
<p><b><u>M. Patrick Beausoleil</u></b> Quels sont vos principaux critères d'évaluation lorsque vous octroyez un contrat à une firme ?</p>	<p>Il y a d'abord des critères qualitatifs qui permettent une note de passage et ceux qui se qualifient continuent le processus et le plus bas soumissionnaire se voit octroyer le contrat.</p>		Clos
<p><b><u>M. Richard Guillemette</u></b> Est-ce que le conseil municipal peut se mobiliser pour faire en sorte que les personnes en situation d'handicap dans notre région puissent se déplacer vers l'extérieur et aller dans la grande ville de Montréal autrement que pour les services de santé?</p> <p>Mentionne qu'il est désolant pour une personne à mobilité réduite de ne pouvoir avoir accès à la salle du conseil pour assister aux séances publiques puisque le système installé est limité dans la charge qu'il peut recevoir.</p>	<p>Il y a présentement une grande consultation qui s'amorce avec la réorganisation du transport collectif, en lien avec l'arrivée prochaine du REM. Ceci va bouleverser notre service urbain et interurbain. C'est une fenêtre d'opportunité qui s'offre à nous. Nous ferons une consultation prochainement et vous serez invité à vous prononcer sur celle-ci.</p> <p>Nous sommes d'accord que le système en place ne répond pas adéquatement aux besoins de certaines personnes qui ont des fauteuils trop lourds pour la charge qu'il peut supporter. Une rencontre a eu lieu entre le RAPLIQ et les fonctionnaires responsables de ce dossier et on travaille actuellement à trouver une solution permanente pour un futur proche.</p>	<p>Trouver une solution permanente</p>	<p>Clos</p> <p>Actif</p>
<p><b><u>M. Philippe Jetten</u></b> Lorsque les arbres ont été abattus dans le parc au Sud du nouveau pont, est-ce qu'une autorisation avait été émise ?</p>	<p>La Ville a émis un avis dans le cadre du chantier du Pont Gouin pour la coupe de 6 arbres pour permettre le démantèlement et le transport des pièces du pont.</p>		Clos

Questions	Réponses	Suivis à faire	État
<p>Un arbre a également été abattu sur la rue St-Georges devant l'église St-James pour supposément faire de la place pour plus de stationnement. Est-ce qu'ils ont obtenu une autorisation ?</p>	<p>Un permis a été émis vers le 30 mai conformément à la réglementation et au PIIA</p>		Clos
<p><b>M. Guy Langlois</b> Deux points sont inscrits à l'ordre du jour et comportent exactement le même texte, soit le point 14.5.1 et le point 16.4?</p>	<p>En effet, il s'agit d'un projet de règlement et d'un avis de motion. Un avis de motion est normalement adopté pour informer les citoyens que nous allons modifier un règlement ou que nous allons adopter un nouveau règlement. Ce soir, nous avons adopté le projet de règlement dans un premier temps et nous avons adopté l'avis de motion par la suite. Ce n'est pas dans l'ordre des choses, mais c'est fait de cette façon pour éviter des délais puisque nous n'avons qu'une seule séance du conseil par mois. Cette pratique n'est pas souhaitable mais elle est légale.</p>		Clos